



# Le SIG du SDEM50

Systeme d'Information Géographique

## Premiers pas

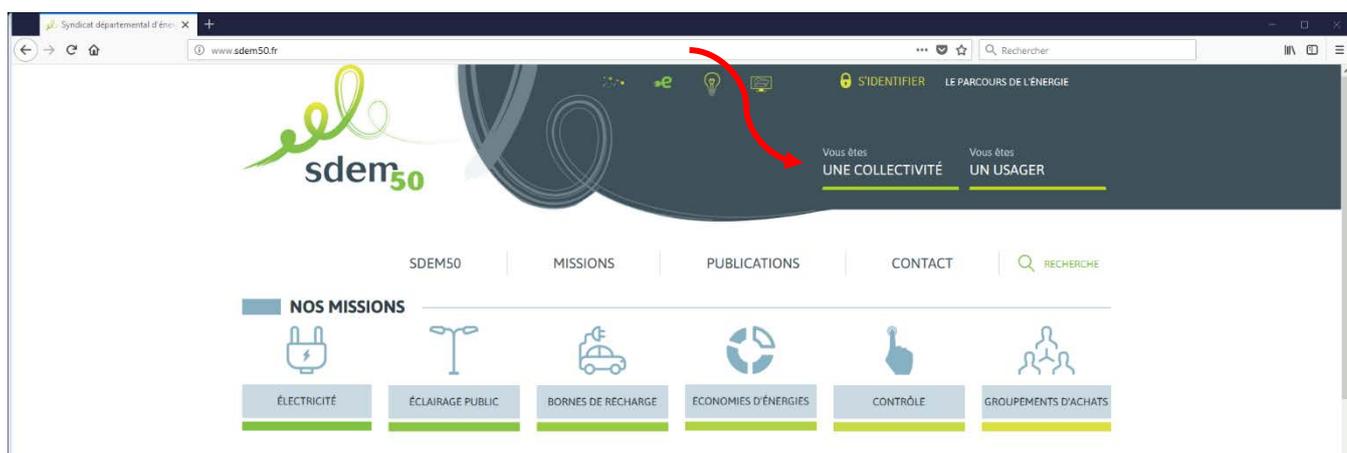
# Obtenir les codes d'accès au SIG

## ► Vous utilisez déjà le SIG du SDEM50

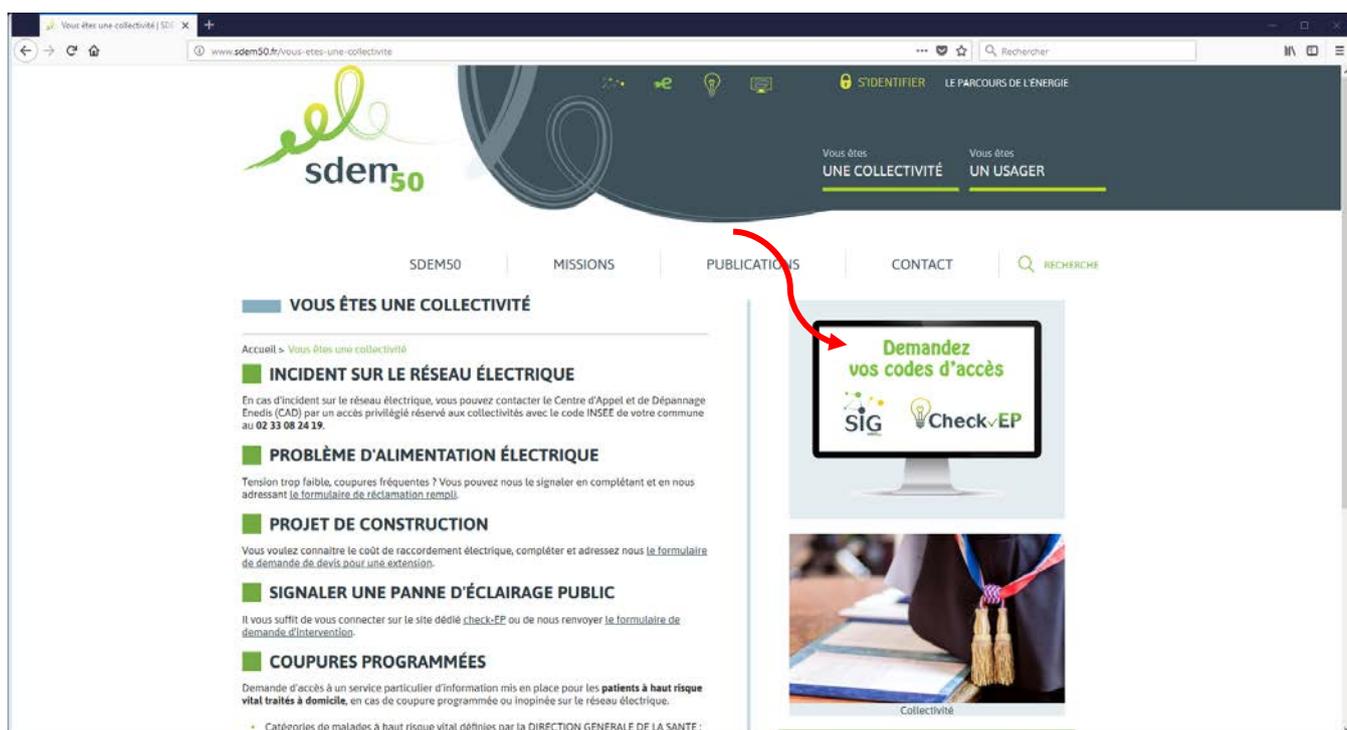
Le SIG du SDEM50 évolue mais les *Identifiants* et *Mots de passe* restent les mêmes que pour l'ancienne version.

## ► Vous êtes un nouvel utilisateur

Connectez-vous sur le site Internet du SDEM50 : [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr) et cliquez sur le bouton "Vous êtes UNE COLLECTIVITE".



Cliquez ensuite sur le bouton de demande des codes d'accès



Et remplissez le formulaire (1)

Identifiants SIG et/ou Check-EP

SDEN50 MISSIONS PUBLICATIONS CONTACT RECHERCHE

### IDENTIFIANTS SIG ET/OU CHECK-EP

Accueil > Vous êtes une collectivité > Obtention de vos identifiants

Collectivité	Votre Nom
Email	Téléphone
Message	

Envoyer

### LES TÉLÉSERVICES

Le Système d'Information Géographique (SIG) du Sdem50 est à disposition de l'ensemble des adhérents du syndicat. Il permet d'accéder à de nombreuses informations (vos réseaux électriques, différents fonds de plan, données publiques...) via une simple interface WEB.

Le service **Check-EP** permet aux adhérents ayant transféré leur compétence éclairage public au Sdem50 de déclarer leurs pannes en ligne.

Syndicat Départemental d'Énergie de la Manche Téléphone 02 33 77 18 95 CONTACT

Puis cliquez sur Envoyer (2)

Un mail sera alors transmis au SDEM50 avec l'ensemble des informations saisies.

Vous recevrez ensuite un mail contenant vos informations de connexion.

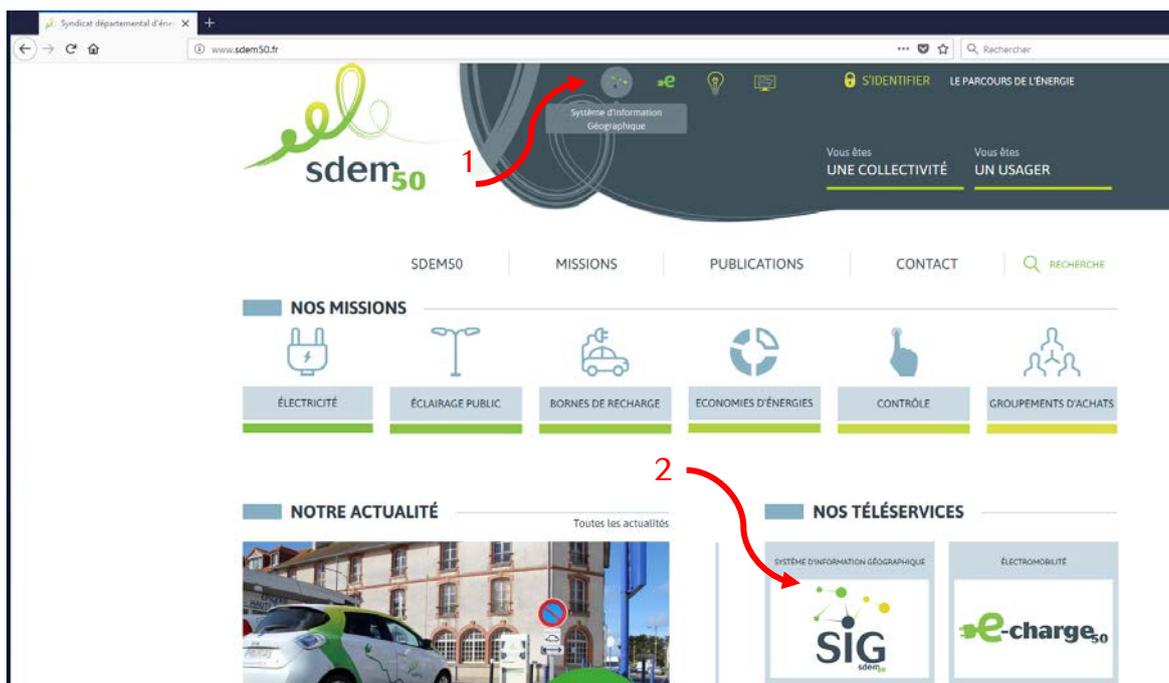
# Se connecter au SIG du SDEM50

## ► Comment se connecter ?

Rendez-vous sur le site internet du SDEM50 : [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)

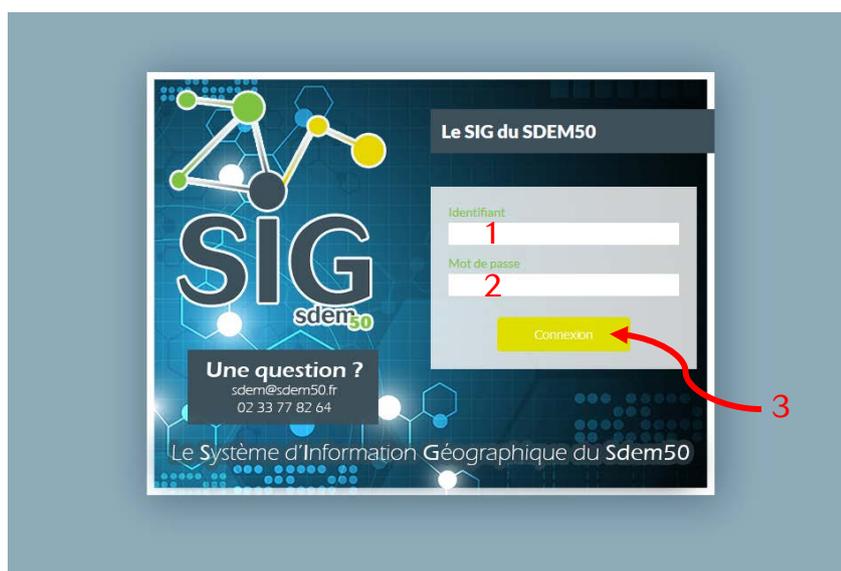
Sur la page d'accueil, 2 icônes vous permettent d'accéder au SIG

- dans le bandeau supérieur (1) (présent sur toutes les pages du site web du SDEM50)
- dans la partie NOS TELESERVICES (2)



Une fenêtre d'authentification s'ouvre.

Saisissez l'identifiant (1) et le mot de passe (2) qui vous ont été communiqués par le SDEM50.

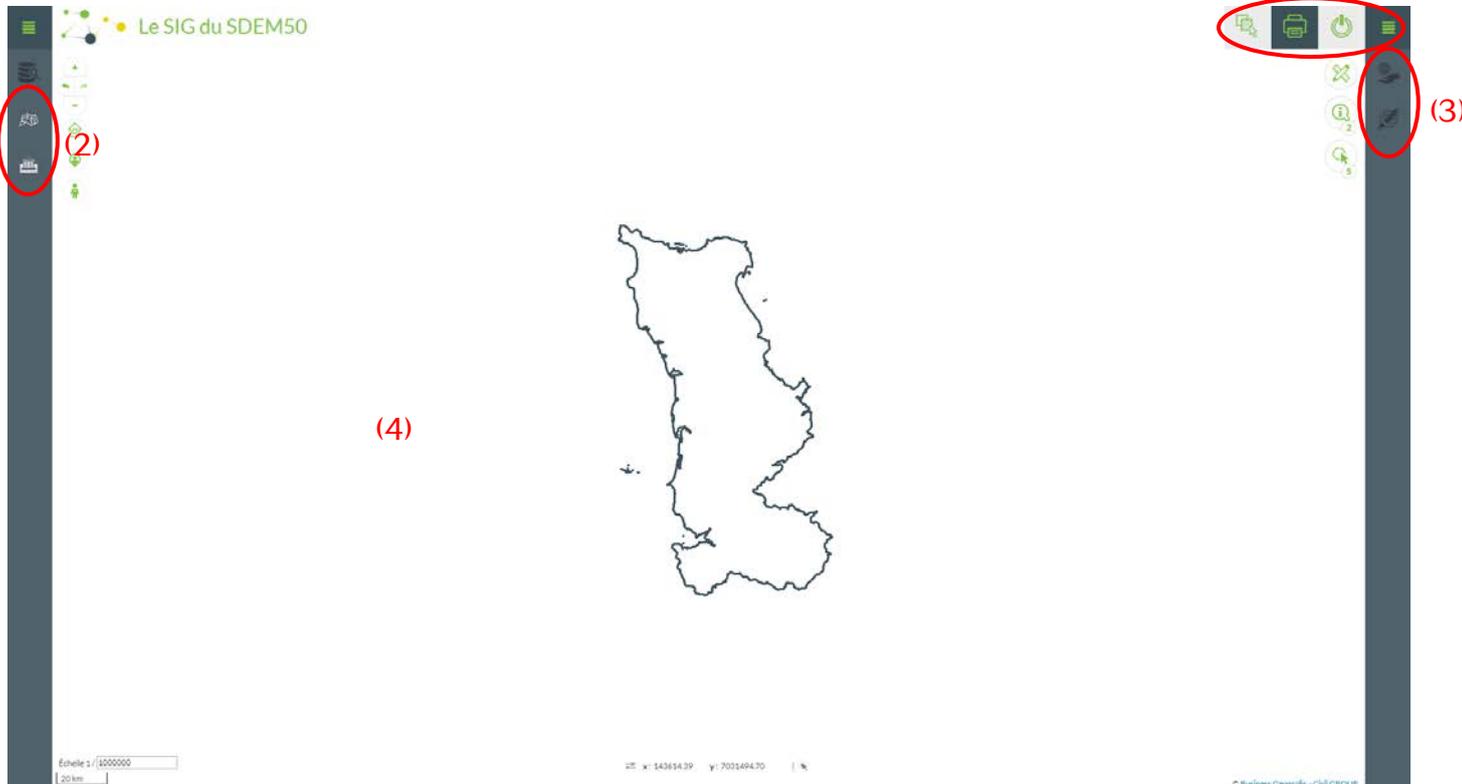


Puis cliquez sur le bouton de connexion (3)

# Contenu du SIG du SDEM50

L'interface du nouveau SIG comporte 4 parties :

- (1) Le bandeau supérieur
- (2) Le bandeau de gauche
- (3) Le bandeau de droite
- (4) La carte et ses outils



## ► (1) Le bandeau supérieur

Vous y trouverez les fonctions d'impression ainsi que le module de connexion.

## ► (2) Le bandeau de gauche

Il regroupe l'ensemble des outils de recherche ou de localisation.

## ► (3) Le bandeau de droite

Il regroupe l'ensemble des outils d'affichage : couches d'informations, fonds de plans. C'est dans ce bandeau qu'apparaissent les résultats des recherches et des analyses.

## ► (4) La carte

C'est ici que sont affichées les informations et que sont disponibles les outils de zoom, de sélection ou d'information.

# Couches d'informations disponibles pour les communes

Certaines couches sont actives par défaut, d'autres peuvent l'être en fonction des besoins. De plus, des paramètres de visibilité spécifiques sont définis en fonction des échelles d'affichage.

Par défaut, le cadastre (communes, parcelles et bâtiments) et les informations relatives aux réseaux électriques et d'éclairage public sont activées au démarrage.

Les autres couches doivent être rendues visibles en cliquant sur l'œil rayé  pour le rendre actif 

Lorsqu'un menu comporte plusieurs couches d'informations, l'affichage peut être partiel. > 

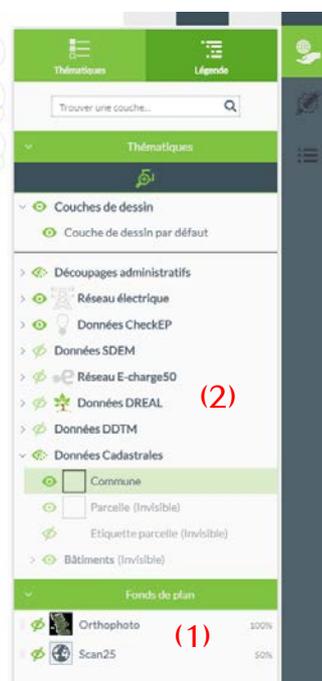
On accède au menu des couches affichées par le bandeau à droite de l'écran.



Le premier symbole permet d'afficher les couches d'informations disponibles.

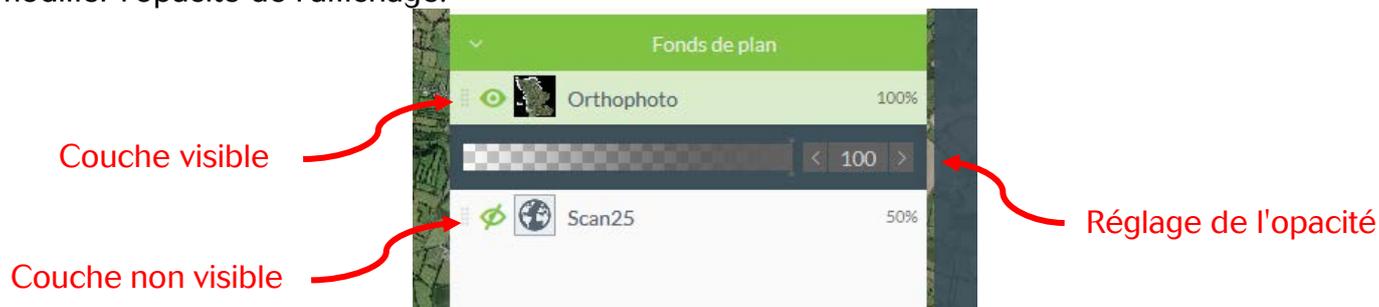
On retrouve 2 grandes familles :

- Les fonds de plan (1)
- Les thématiques (2)





Pour chacun des fonds de plan, il est possible de choisir de les afficher ou pas et également de modifier l'opacité de l'affichage.



## ► Les couches d'informations thématiques

Le SDEM50 met à disposition des communes de nombreuses couches d'informations.



### ✓ Découpages administratifs (1)



On trouve dans ce menu les contours administratifs (département, EPCI, communes) à différentes dates, en fonction des évolutions (Fusions d'EPCI, communes nouvelles...) réglementaires.

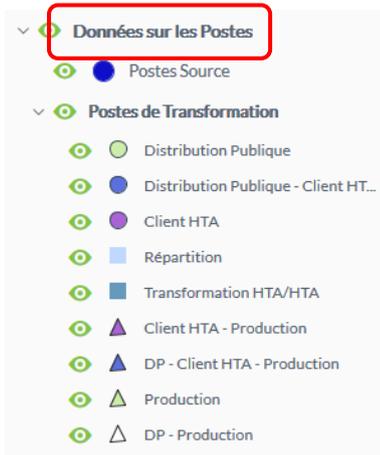
Ce menu est appelé à s'enrichir au fil du temps.

### ✓ Réseau électrique (2)



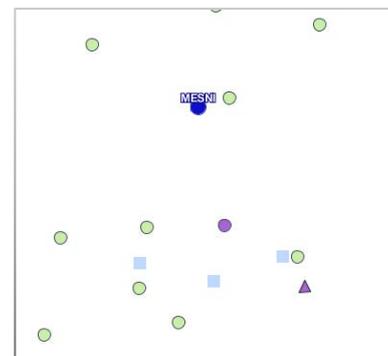
On trouve dans ce menu les données transmises au SDEM50 par Enedis, le concessionnaire du réseau.

Ces données sont mises à jour deux fois par an.



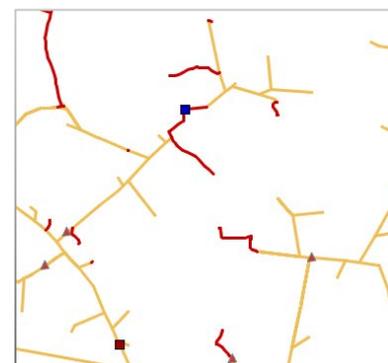
On y trouve :

- Les Postes Sources (transformation de la Très Haute Tension en Haute Tension)
- Les Postes de transformation, différenciés par type



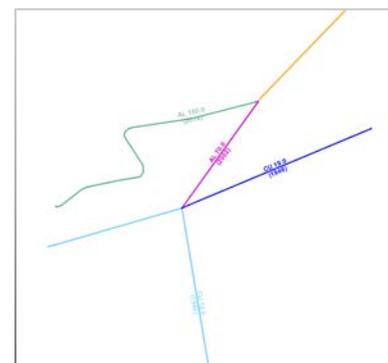
On y trouve les couches relatives au réseau HTA :

- Les armoires
- Les organes de coupure, manuels ou télécommandés
- Le tracé des réseaux souterrain ou aérien (3fils)



On y trouve les couches relatives au réseau Basse Tension :

- Le réseau aérien, catégorisé en fonction du type de conducteur (torsadé ou fils nus)
- Le réseau souterrain
- Les réseaux "biens propres" construits au titre de l'article L332-15



du Code de l'Urbanisme

✓ [Données !\[\]\(d3d0bc9cbc0b5499f7bfafd3278057f7\_img.jpg\) \(3\)](#)

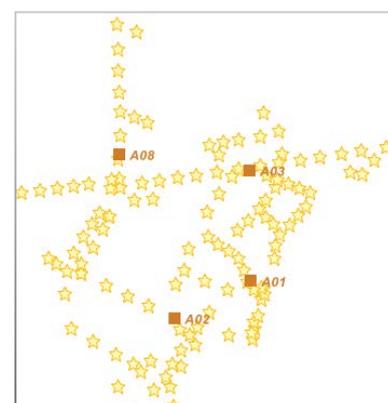


Pour les communes ayant transféré leur compétence EP au SDEM50, les données issues de CheckEP sont également affichées sur le SIG.

Elles sont mises à jour au même rythme

que CheckEP.

On y trouve les armoires EP, leurs numéros et les points lumineux.

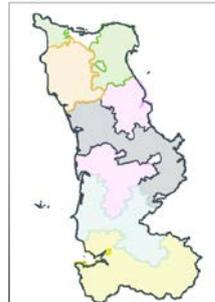


## ✓ [Données SDEM \(4\)](#)



Le menu Données SDEM permet d'afficher :

- Les contours des Secteurs d'Energies du SDEM50.



- La répartition des chargé(e)s d'affaires du SDEM50 sur l'ensemble du département.

## ✓ [Données E-charge50 \(5\)](#)



Le menu Réseau E-charge50 permet pour le moment d'afficher les positions des bornes de recharge

Ce menu est appelé à s'enrichir au fil du temps.

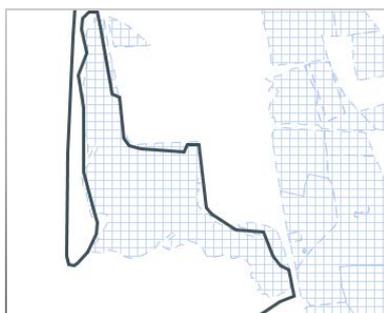
## ✓ [Données DREAL \(6\)](#)



Le menu Données DREAL permet d'afficher de nombreuses couches de données environnementales classées en 4 thèmes

Ces données, disponibles pour l'ensemble de l'ex Basse Normandie sont mises à jour en continu par la DREAL.

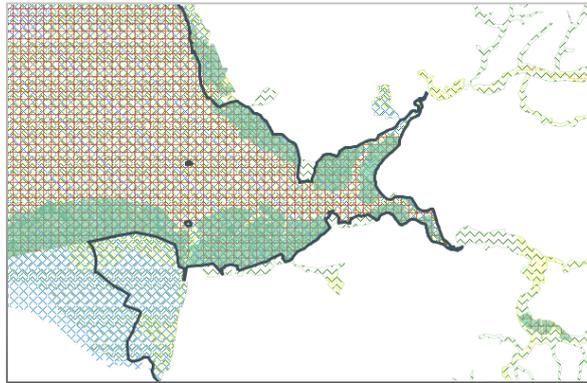
### Les zones humides



Données DREAL

- Eau
- Nature et biodiversité**
  - Habitats Natura 2000
  - Parcs naturels régionaux
  - Périm. protégés par arrêtés de biot...
  - Réserves naturelles
  - Réserves naturelles régionales
  - Sites d'Importance Communautair...
  - Zones de Protection Spéciale (ZPS)
  - Zones Spéciales de Conservation (...)
  - ZNIEFF de type 1
  - ZNIEFF de type 2
- Inondations
- Sites et paysages

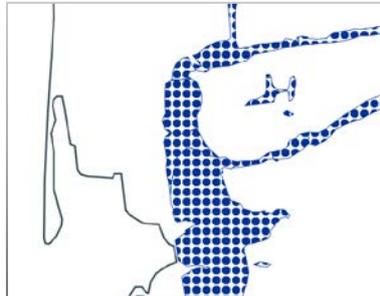
Les données environnementales, au titre des directives européennes (ZNIEFF, ZPS, ZSC, Natura2000...), les réserves et parcs naturels...



### Les zones inondables

Données DREAL

- Eau
- Nature et biodiversité
- Inondations**
  - Zones inondables
  - Hauteurs d'eau sup. 1 m
- Sites et paysages



### Les sites inscrits et classés

Données DREAL

- Eau
- Nature et biodiversité
- Inondations
- Sites et paysages**
  - Sites inscrits
    - Sites inscrits (points)
    - Sites inscrits (zones)
  - Sites classés
    - Sites classés (points)
    - Sites classés (zones)
  - Paysage

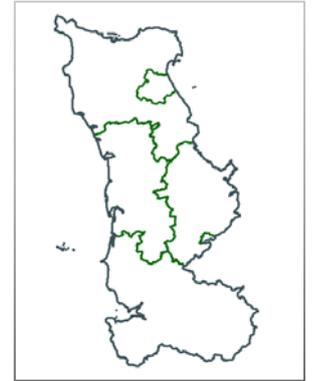
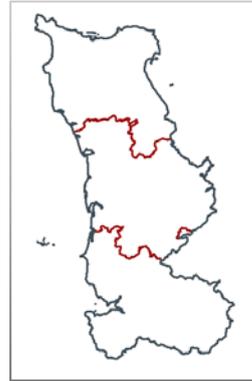


✓ Données DDTM (7)



Ce menu permet d'afficher les périmètres de covisibilité des Monuments Historiques, l'emprise des ZPPAUP.

Il permet aussi de visualiser les subdivisions territoriales de la DDTM Et les périmètres des ScOT.

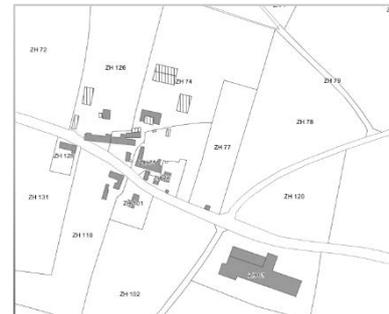
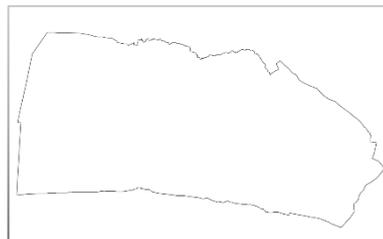


✓ Données Cadastres (8)



Ce menu permet d'afficher les données cadastrales issues de la DGFiP.

Ces données sont mises à jour annuellement, au 3<sup>ème</sup> trimestre.



# Les Outils du SIG

## ► Les outils de base

On les trouve dans la partie centrale de la fenêtre.



Outils de zoom



Retour au zoom initial



Zoom sur la position  
actuelle



Utilisation de  
Streetview

## ► Les outils de localisation d'une commune

On les trouve dans le bandeau gauche de la fenêtre.



Vous pouvez situer sur la carte :

- Une commune (appelée "historique") telle qu'elle existait avant la vague des fusions.
- Une commune actuelle (appelée 2018)

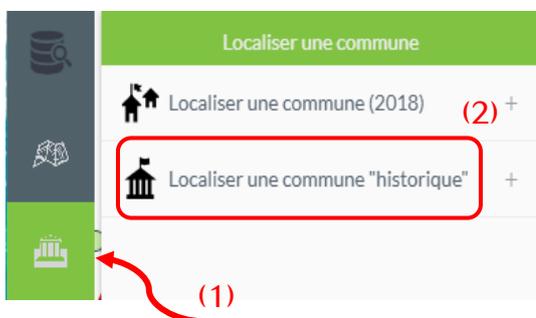
✓ [Localisation d'une commune "historique"](#)

Cet outil fonctionne avec les noms des communes.

Les communes recherchées sont soit les communes dont le périmètre n'a pas été modifié, soit les communes aujourd'hui communes déléguées.

Prenons l'exemple de la commune actuelle de TERRE ET MARAIS (composée des communes "historiques" de SAINTENY et SAINT GEORGES DE BOHON).

On souhaite situer SAINT GEORGES DE BOHON.

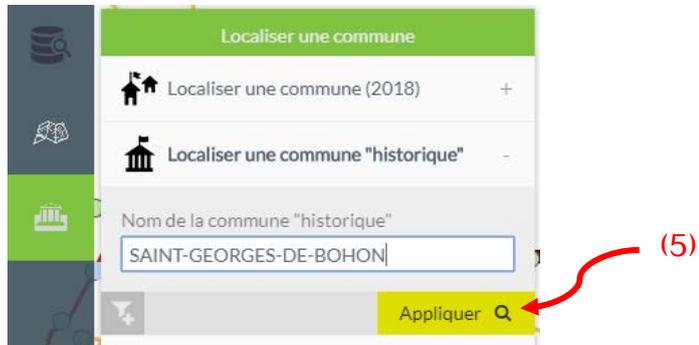
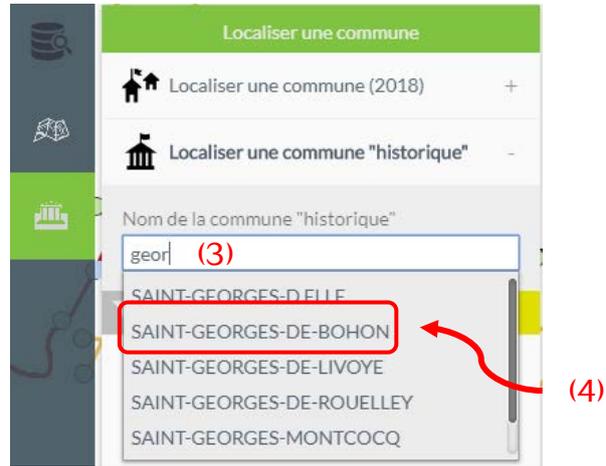


Il faut d'abord ouvrir le menu de localisation en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de localisation souhaité (2)

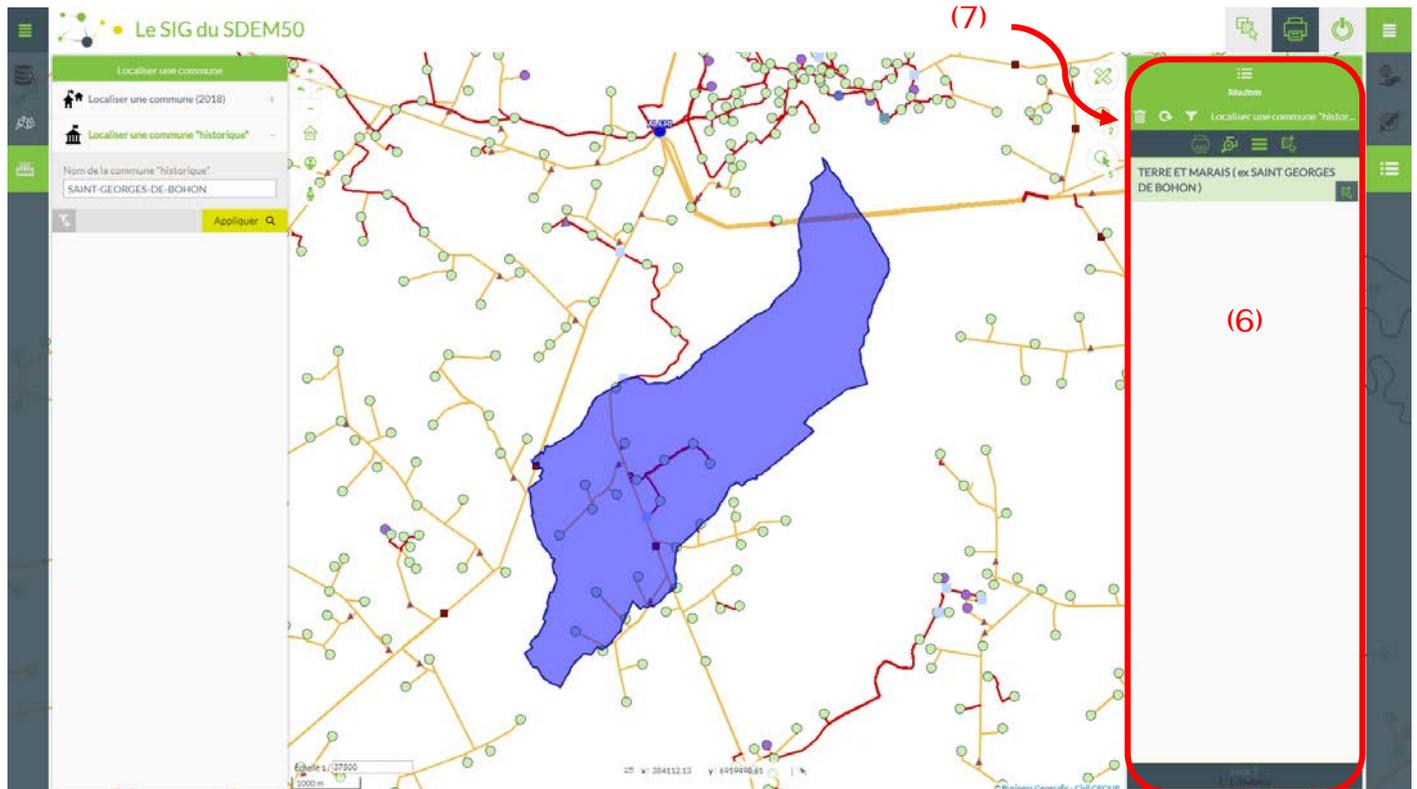
Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3)

Et ensuite sélectionner dans la liste la commune (4)



Il vous faut enfin cliquer sur Appliquer (5)

Une fenêtre de résultats (6) s'ouvre à droite et la carte zoome directement sur la commune recherchée



Il s'agit du territoire de la commune déléguée de Saint Georges de Bohon.

Pour "effacer" le résultat de la recherche, il suffit de cliquer sur la poubelle (7).

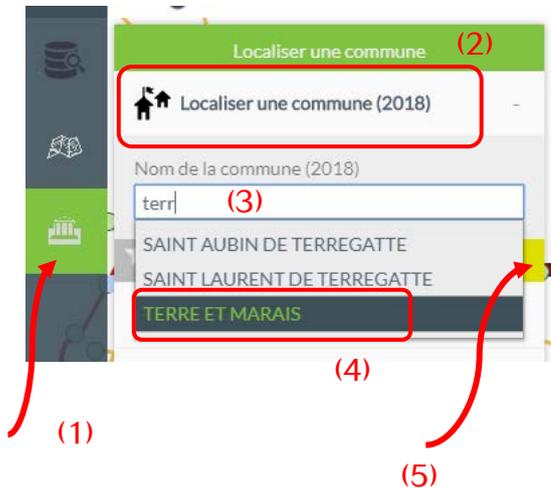


✓ Localisation d'une commune (2018)

Cet outil fonctionne avec les noms des communes.

Les communes recherchées sont celles correspondant à la mise à jour du cadastre (millésime Juillet 2017)

On souhaite maintenant situer la commune nouvelle de TERRE ET MARAIS. La procédure est la même, en utilisant l'autre fonction de localisation.



Il faut d'abord ouvrir le menu de localisation en cliquant sur l'icône (1).

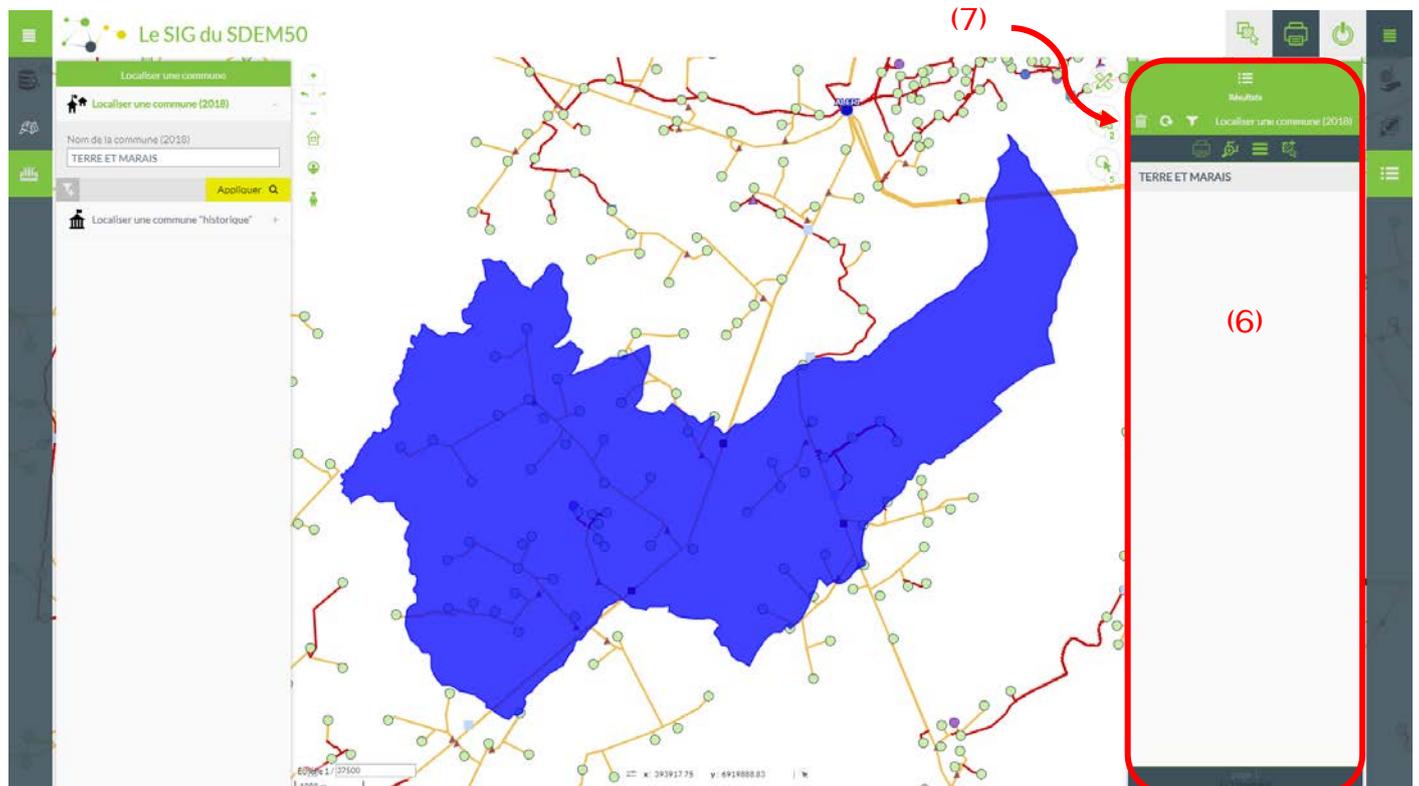
Il faut ensuite cliquer sur l'outil de localisation souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3)

Et ensuite sélectionner dans la liste la commune (4)

Il vous faut enfin cliquer sur Appliquer (5)

Une fenêtre de résultats (6) s'ouvre à droite et la carte zoome directement sur la commune recherchée.



Il s'agit cette fois de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle.

Pour "effacer" le résultat de la recherche, il suffit de cliquer sur la poubelle (7)

## ► Les outils de recherche sur le Cadastre



Vous ne pouvez chercher des parcelles cadastrales que sur la ou les communes pour lesquelles vous avez les droits.

Les recherches se font sur le dernier millésime des données cadastrales.

Les exemples seront tirés de la commune de LA HAYE.

On trouve les requêtes dans le bandeau gauche de la fenêtre.



Vous pouvez rechercher une parcelle suivant trois critères :

- Sa référence cadastrale
- Ses propriétaires
- Son adresse



### ✓ Recherche d'une parcelle par référence cadastrale

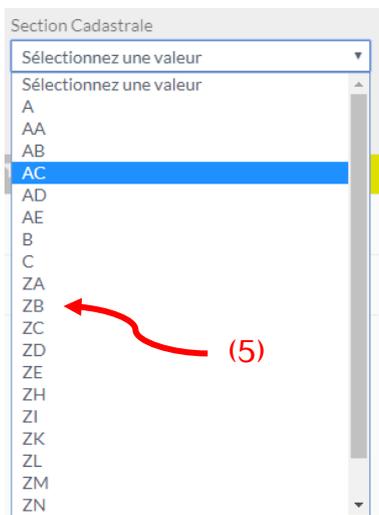


Il faut d'abord ouvrir le menu de requête en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de requête souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3)

Et ensuite sélectionner dans la liste la commune (4)



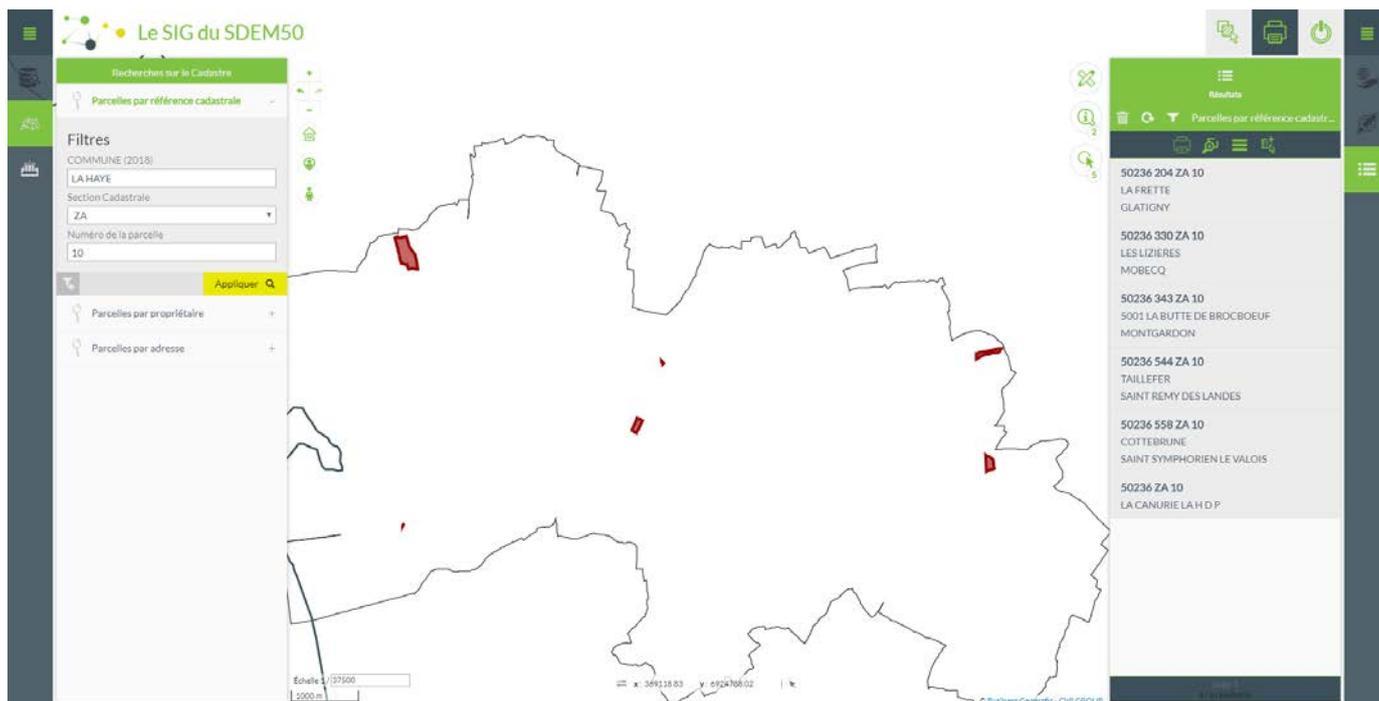
Vous pouvez alors choisir la section recherchée dans la liste déroulante (5).

Il faut alors taper (6) le numéro de la parcelle recherchée et enfin cliquer sur Appliquer (7).



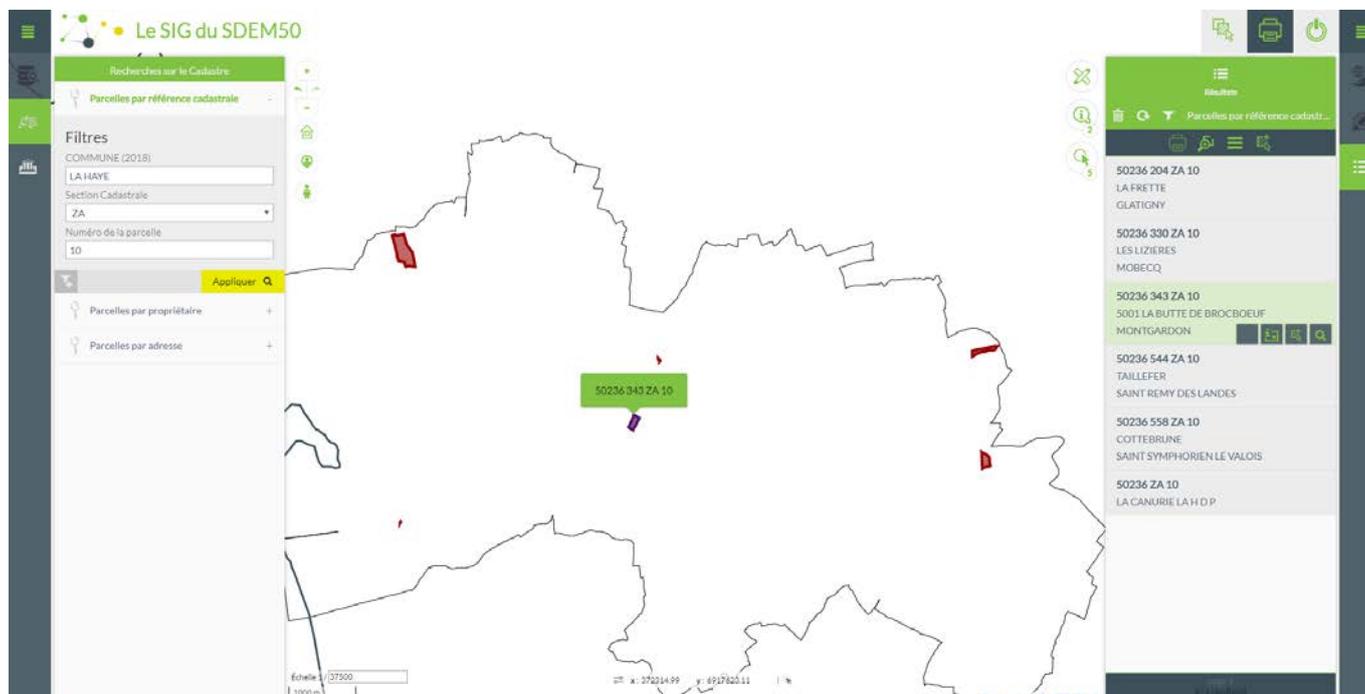
Dans le cas d'une commune nouvelle, plusieurs parcelles du territoire ont la référence ZA 10.

Elles apparaissent donc dans la fenêtre de résultat à droite.  
Et la carte zoome automatiquement sur l'ensemble des résultats.



Pour faciliter l'identification des parcelles, le nom de la commune déléguée est affiché dans les résultats.

Lorsqu'on sélectionne un des résultats, la carte "surbrille" et un double clic permet de sélectionner la "bonne" parcelle.



Une nouvelle fois, le zoom est automatique



✓ Recherche d'une parcelle par propriétaire



Il faut d'abord ouvrir le menu de requête en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de requête souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3), la sélectionner dans la liste.

Puis faire de même avec le nom d'un des propriétaires.

Et enfin Appliquer (5)

L'ensemble des résultats apparait dans la partie droite de la fenêtre.

✓ Recherche d'une parcelle par adresse



Il faut d'abord ouvrir le menu de requête en cliquant sur l'icône (1).

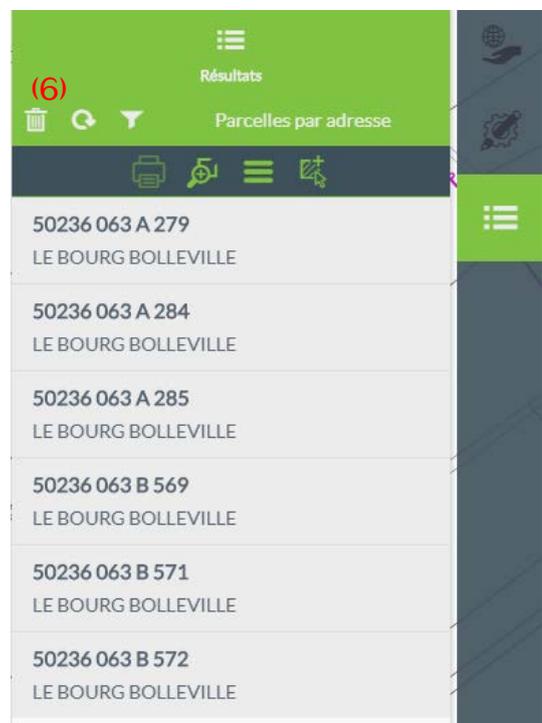
Il faut ensuite cliquer sur l'outil de requête souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3), la sélectionner dans la liste.

Puis faire de même avec l'adresse (4).

Et enfin Appliquer (5)

L'ensemble des résultats apparaît dans la partie droite de la fenêtre.



Pour "effacer" le résultat de la recherche, il suffit de cliquer sur la poubelle (6)

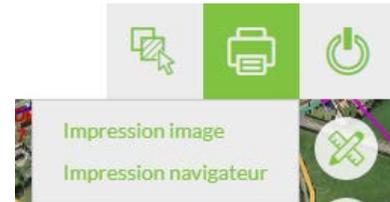


## ► Les outils d'impression

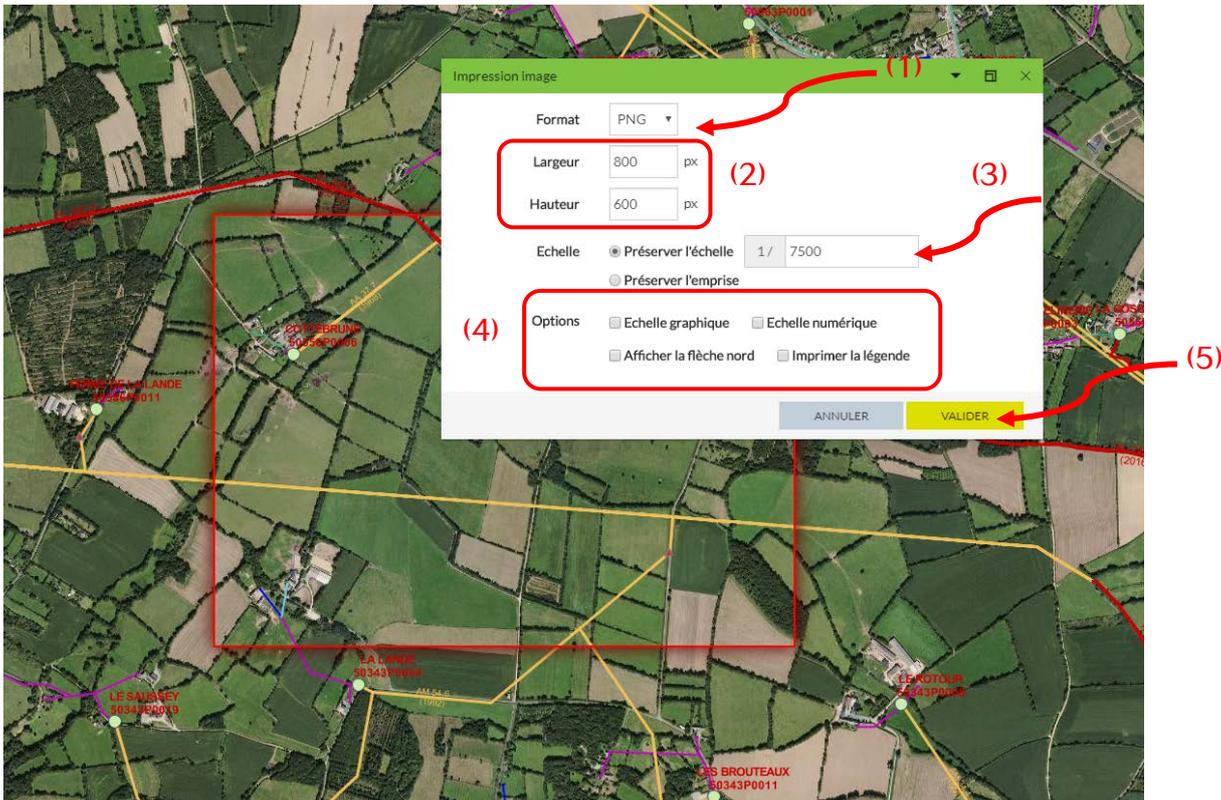
On les retrouve dans le bandeau haut



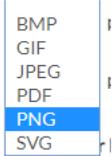
Les communes peuvent "imprimer" une carte de 2 manières



### ✓ Impression image

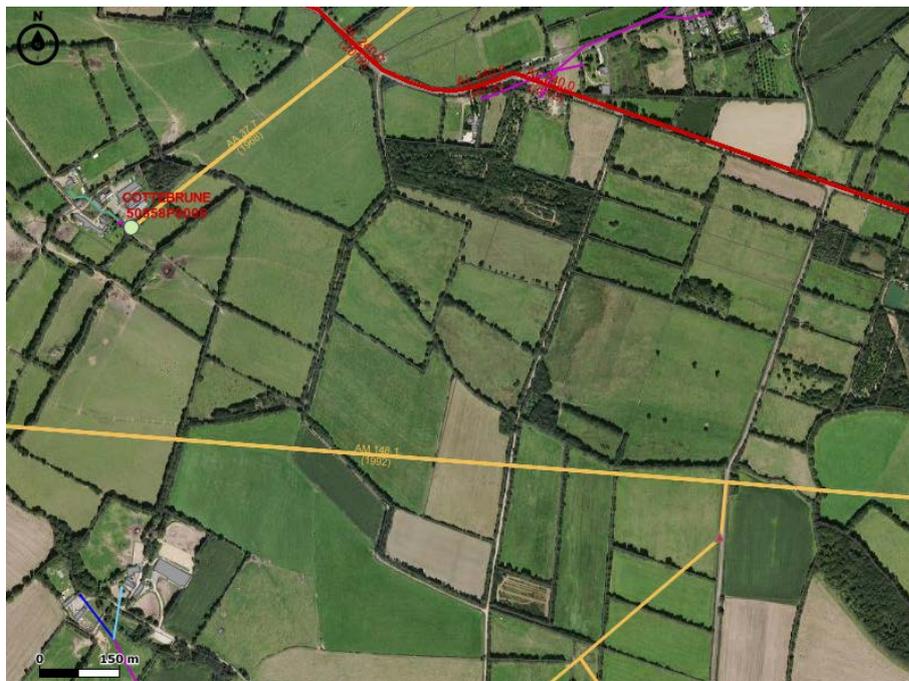


De nombreux paramètres sont à définir par l'utilisateur

- Le format de l'image  (1)
- Les dimensions de l'image, en pixels (2)
- L'Echelle d'impression (3).  
Le cadre rouge correspond à la zone qui va être imprimée.
- Le fait d'imprimer ou pas l'échelle, la flèche nord et la légende (4)  
(la légende sera éventuellement imprimée dans un fichier à part)

Puis il suffit de valider (5)

Le fichier obtenu avec ces paramètres est le suivant :



✓ [Impression navigateur](#)

Lors du clic sur impression navigateur, une nouvelle page s'ouvre



Il est alors possible de zoomer dans la partie affichage (1)

Les couches affichées sont celles définies dans l'application.

Si vous retournez dans la partie application et que vous modifiez les couches visibles, il faudra cliquer sur impression navigateur afin de générer une nouvelle impression.

Et d'insérer des commentaires dans la partie NOTES (2)

# Contacts utiles

---

## ▶ SDEM50

02.33.77.18.95  
[sdem@sdem50.fr](mailto:sdem@sdem50.fr)

## ▶ Service SIG

Angéline FAUXBATON  
02.33.77.82.64  
[angelina.fauxbaton@sdem50.fr](mailto:angelina.fauxbaton@sdem50.fr)